

STAGE OFFICINAL D'INITIATION

Les étudiants admis en Pharmacie doivent effectuer le stage obligatoire officinal d'initiation. Ils doivent se présenter le **vendredi 11 juillet 2014 à 14h00, amphitheâtre 2**, à la Faculté des Sciences Pharmaceutiques afin de retirer les documents nécessaires à la réalisation du stage. Les renseignements pour la rentrée en DFG2 seront donnés lors de cette réunion.

Ce stage à temps complet d'une durée de 6 semaines est à réaliser en 1 ou 2 périodes dans une même officine ouverte au public ou dans une même officine mutualiste (praticien agréé par le Conseil de l'Ordre).